Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 026-200090488-20260309-11_2026-DE

EAUX DE LA VEAUNE 26260 CHAVANNES

Délibération 12_2026 du Comité Syndical

Séance du 09 mars 2026

L'an deux mil vingt six, le 09 mars à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Christian COLOMBET, Président.

Présents : Pascal BAUDE, Patrick GUICHARD, Vincent ROBIN, Damien BOGIRAUD, Christian COLOMBET, Jean Pierre BANC, Matthieu ROCHE, René BILLON, Lionel COMBRET, Jacques LUYTON, Richard BETTON, Patrick GRANGER, Maurice ORIOL, Alain GIRARDET, Marc THIECHARD, Pascal BIGI, Claude RENAUD, Félicien GIRARDET, Etienne LARAT, Gilbert MOUNIER VEHIER, Claude FOUREL
Excusés : Jean ABRIAL, Christian DELSARTE, Pascal FARLIN, Jean Luc COMBRISSON, Gabriel DEHOME, Pascal CLAUDEL, Philippe MILAN, Jean Jacques PEYTEL, Francis DUMAS, Joël FARAVELON, Cédric CALLET, Gérard ROBERTON, Franck BUNGENER, Gilles FLORENT, Christophe FAURE
Pouvoirs : Jean ABRIAL à Christian COLOMBET, Pascal CLAUDEL à Christèle DEFRANCE, Philippe MILAN à Lionel COMBRET, Jean Jacques PEYTEL à Jacques LUYTON, Gilles FLORENT à Gilbert MOUNIER VEHIER, Christophe FAURE à Maurice ORIOL

OBJET : Tarifs m³ et abonnement aux particuliers

Monsieur le Président informe les membres du comité qu'il est nécessaire de fixer les nouveaux tarifs, concernant la consommation d'eau à compter du 01 avril 2026.

Monsieur le Président rappelle tout d'abord que les tarifs en cours sont de :

- 1.03 € HT le m³ d'eau consommé ;
- 0.07 € HT le m³ pour la redevance de préservation des ressources
- un abonnement mensuel HT par local desservi en fonction du calibre du compteur utilisé : 5.25 € pour un de 15 mm, 12.40 € pour un de 20 mm ; 15 € pour un de 25 mm, 18 € pour un de 30 ou 32 mm; 20 € pour un de 40 mm; 25 € pour un de 50 mm, 80 € pour un de 60 mm, 110 € pour un de 80 mm, 190 € pour un de 100 mm, 415 € pour un de 125 ou 150 mm;

Puis Monsieur le Président propose d'adopter les tarifs suivants :

- 1.05 € HT le m³ d'eau consommé ;
- 0.07 € HT le m³ pour la redevance de préservation des ressources
- un abonnement mensuel HT par local desservi en fonction du calibre du compteur utilisé : 5.35 € pour un de 15 mm, 15 € pour un de 20 mm ; 20 € pour un de 25 mm, 25 € pour un de 30 ou 32 mm; 27 € pour un de 40 mm; 40 € pour un de 50 mm, 90 € pour un de 60 mm, 110 € pour un de 80 mm, 190 € pour un de 100 mm, 420 € pour un de 125 ou 150 mm;

Après discussions, le Comité Syndical approuve les tarifs ci-dessus qui seront applicables à compter du 01 avril 2026.

Ainsi délibéré les jours mois et an ci-dessus.

Pour Copie conforme
Le Président
Christian COLOMBET

eaux de la Veaune